

Bénédicte Monville-De Cecco  
Conseillère régionale d'Île de France  
Conseillère communautaire (CMVS)  
Conseillère municipale (Melun)



Melun, mardi 30 janvier 2018

à Monsieur Louis Vogel,  
Président de la communauté  
d'agglomération Melun-Val de Seine

Monsieur le président de la communauté d'agglomération Melun-Val de Seine,

Cher Louis Vogel,

Je vous écris en qualité de conseillère régionale d'Île de France et conseillère communautaire mais aussi que commissaire à l'éducation.

J'ai été contactée par des enseignant.e.s du collège Politzer de Dammarie Les Lys.

Ces enseignant.e.s et des parents-d'élèves sont très inquiets suite à la décision vraisemblable de l'inspection académique de fermer la classe de 3ème prépa-professionnelle qui fait la spécificité du collège et affiche d'excellents résultats en matière d'insertion et de poursuite d'études des élèves.

En effet, la dotation horaire qui vient de leur être proposée semble confirmer leur crainte puisque la 3ème prépa-professionnelle disparaît et qu'aucune classe de troisième générale supplémentaire n'est créée. Ce qui signifie que l'effectif moyen par classe sera en nette augmentation compliquant leur travail et hypothéquant leurs résultats.

A priori, l'inspection académique a considéré que notre département mieux doté en classes de 3ème prépa-professionnelle que les autres départements de l'Académie de Créteil devrait se passer de plusieurs de ces classes. Certes, si ce dispositif est immédiatement plus coûteux, il est

extrêmement efficace dans la lutte contre l'échec scolaire et on peut affirmer qu'il permet à notre société de nombreuses économies par la suite en ce qu'il garantit bien mieux que dans le cas d'une 3ème générale la réussite et l'insertion des élèves.

Cette classe qui scolarise des élèves aux parcours difficiles, parfois même très difficiles, affiche des taux de réussite au brevet des collèges nettement supérieurs à la moyenne départementale 100% en 2015 et 2016 et 95% en 2017 contre 81% au mieux dans le département. Les élèves sont régulièrement confronté.e.s au monde professionnel avec lequel ils-elles apprennent à se familiariser et peuvent ainsi décider de leur orientation d'une manière plus informée.

Je connais votre attachement à la réussite des élèves que vous avez encore rappelée lors de vos vœux à la communauté d'agglomération. Vous avez également déclaré que la prévention, dont la lutte contre le décrochage scolaire, constituait un moyen efficace de lutter contre l'exclusion et, éventuellement, la délinquance. La présence de cette classe de 3ème prépa-professionnelle est une chance pour les enfants de notre communauté d'agglomération et, plus généralement, une chance pour l'ensemble de ses habitant.e.s.

Par conséquent, j'espère que vous aurez à coeur de défendre les intérêts des familles et des jeunes de notre territoire en demandant le maintien de cette classe qui a largement fait la preuve de son utilité.

Je reste à votre disposition au cas où vous souhaiteriez davantage d'informations ou rencontrer les enseignant.e.s, extrêmement impliqué.e.s, de cette troisième prépa-professionnelle du collège Politzer. Ces derniers devraient d'ailleurs rencontrer l'inspectrice d'Académie mercredi 31 janvier 2018.

Je vous prie d'agréer, cher Louis Vogel, l'expression de ma respectueuse considération.

Bénédicte Monville-De Cecco

